



Avis du CSE sur la relocalisation de la locale de Pau

Les élus du CSE ont pris connaissance du dossier d'information relatif au déménagement de la locale de Pau.

Ils saluent le fait que la méthode mise en œuvre ait permis d'associer les salariés et les représentants de proximité dès l'amont de la réflexion, afin d'aboutir à un projet qui suscite l'adhésion de l'équipe. Ceci est plutôt nouveau, par rapport aux précédentes relocalisations immobilières présentées au CSE dans un passé encore récent. Ils espèrent que cette expérience profitera aux projets à venir, sous la forme d'un partage de bonnes pratiques.

Ils prennent acte des évolutions apportées grâce à ces échanges, tant sur la lumière du jour que sur les ventilations naturelles.

Ils saluent le fait qu'une attention importante ait été portée aux mobilités, en particulier les déplacements à vélo, avec des équipements sécurisés.

Ils notent que le choix d'une relocalisation en centre-ville répond en particulier au souci d'une meilleure visibilité des équipes France 3, ce qui constitue une inflexion notable par rapport à la stratégie mise en œuvre jusqu'ici, qui consistait à excentrer les stations dans des zones d'activité. Ils espèrent qu'il ne s'agit pas d'une simple argumentation circonstancielle.

En conséquence, ils donnent un avis positif à la relocalisation de la locale de Pau.

Malgré tout, les élus regrettent que FTV n'ait pas revisité un certain nombre de principes dans les aménagements qu'elle conduit, en particulier suite aux enseignements de la crise sanitaire. Ils redisent leurs réserves sur les openspace, sur la capacité des locaux à répondre aux nécessités de distanciation sociale et de s'inscrire dans l'avenir.

**Adopté à l'unanimité des 25 élus présents
CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.**

A Paris, le 29 septembre 2021